

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2023

Délibération du conseil municipal du 6 décembre 2022 (Sauf indication contraire, les montants sont en euros TTC)

LOCATION DES SALLES	TYPE DE LOCATION	TARIFS 2023	<i>observations</i>	
<p>SALLE DES FÊTES Robert Sauvion</p> <p>Caution 100 €</p> <p>+Arrhes 30 % du montant de la location (<i>Pour les associations hors commune</i>)</p>	Associations de Naintré		Le forfait ménage est appliqué si le ménage des locaux n'est pas fait ou insatisfaisant	
	Forfait Horaire (maximum 3 heures)	20€/h		
	Assemblée générale, réunion.	Gratuit		
	Autres manifestations : Location à la journée	88€		
	Tarif pour les jours suivants	22€		
	Supplément vendredi soir si location le lendemain	22 €		
	Répétition liée à une location	Gratuit		
	Forfait exposition longue durée comprenant 2 week-end	165 €		
	Forfait cantine (uniquement avec location salle des fêtes)	40 €		
	Forfait ménage	100 €		
	Associations hors commune			
	Forfait Horaire (maximum 3 heures)	20€/h		
	Location à la journée	385€		
	Tarif pour les jours suivants	193€		
	Forfait week-end du vendredi 14h au lundi matin 9h	550 €		
	Supplément vendredi soir si location le lendemain	55 €		
	Forfait cantine (uniquement avec la salle des fêtes)	66 €		
	Forfait ménage	100 €		
	Entreprises			
	Journée avec entrée payante	550 €		
Journée entrée gratuite	220 €			
CAGC				
École de musique (concert, manifestation culturelle, réunion communautaire)	Gratuit			
Associations Cultuelles				
Manifestations diverses, réunions	25€			